

Réf: Dossier N° 073072

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ATELIER DE TRAVAIL GENERAL » en abrégé «  
A.T.G »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE 8e TRANCHE, Lot 3121,  
Ilot 225

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du mercredi 26 janvier 2022 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le mercredi 26 janvier 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ATELIER DE TRAVAIL GENERAL » en  
abrégé « A.T.G »

Objet : GENIE CIVIL-FERRONERIE GENERALE( CHARPENTE  
METALLIQUE)-ELECTRICITE -PLOMBERIE-MACONNERIE-  
PEINTURE-MENUISERIE-ATAFF-MENUISERIE ALURE-  
DECORATION-CONSTRUCTION ET REHABILITATION-IMPORT-  
EXPORT-BTP(BATIMENT TRAVAUX PUBLICS)-PRESTATIONS  
DIVERSES

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales  
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,  
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et  
entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE 8e TRANCHE, Lot 3121,  
Ilot 225

Dirigeant(s) : M FOFANA OUSMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00309 du 26/01/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°03257/GTCA/RC/2022 du 26/01/2022



Pour Avis

Le CEPICI